

INSCRIPTION DES FILMS

[Bulletin d'inscription et règlement officiel des rencontres nationales de la FFCV](#)

Le concours régional de deuxième division étant « Open », il est ouvert aux auteurs-réalisateurs indépendants non adhérents à [CINÉVIF](#), de même qu'aux auteurs-réalisateurs non membres d'un club affilié à la [FFCV](#) (Fédération Française de Cinéma et Vidéo) ainsi qu'aux étudiants, tous admis à concourir et qui peuvent donc s'inscrire s'ils remplissent les conditions particulières ci-dessous :

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE LA DEUXIÈME DIVISION DITE « OPEN »

- *Les films ne doivent pas avoir fait l'objet d'une diffusion commerciale (Cf. article 2, Règlement des rencontres nationales de la FFCV) ;*
- *Durée limite des films : 30 minutes maximum, générique compris (Plusieurs films sont possibles mais durée maximale tous films confondus < 30 minutes et une fiche par film) ;*
- *Logo : pour pouvez amorcer le film avec le logo de votre école si vous êtes étudiant(e) ;*
- *Établir votre chèque de participation (10 euros par film, sauf films minute) **à l'ordre de CINEVIF**.*

Remarques concernant le bulletin d'inscription dans le cas où vous n'êtes pas membre d'un club affilié à la FFCV :

- *Case « N° de carte fédérale » : ne rien mettre ;*
- *Case « Atelier » : facultative - vous pouvez mettre le nom de votre école ;*
- *Case « Signature de l'auteur » : votre signature ;*
- *Case « Président » : cachet école éventuel ;*
- *Envoi films sur DVD de données ou clé USB (rendus le jour du festival) par voie postale ou transmission via Internet (WeTransfer, ...) à l'adresse odarnay91@gmail.com.*

LES FICHES D'INSCRIPTION ET CHÈQUES DE PARTICIPATION SONT À ADRESSER À :

OLIVIER DARNAY - 4 SQUARE DES HIRONDELLES - 91250 TIGERY

Bonne chance à tous les auteurs-réalisateurs !

Bien cordialement,

L'Équipe CINÉVIF